

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 16 MARS 2016, À 19 HEURES, AU 300 CHEMIN BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, président et maire de McMasterville
Madame Louise Allie, 2^e vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Yves Corriveau, maire, substitut de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Nelson Tremblay, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient absents :

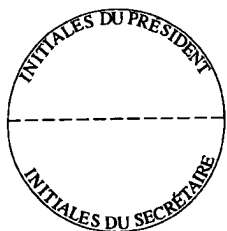
Monsieur Normand Angers, 1^{er} vice-président et conseiller de McMasterville
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoît Aubertin, Aquatech
Monsieur Benoît Dubord, CPA, CA

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2016
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. État des résultats financiers au 31 décembre 2015
7. Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015
8. Affectation des surplus de l'année financière 2015
9. Campagne de caractérisation (HIVER 2016)
10. Honoraires supplémentaires pour le projet Biométhanisation : Les services EXP inc.
11. Contrat Biométhanisation 2013-03 Filtrum inc. – Avis à l'entrepreneur sur l'application de la clause de pénalité pour retard
12. Honoraires supplémentaires pour le projet Biométhanisation : Aquatech inc.
13. États des résultats techniques des mois de décembre 2015 (final) et janvier 2016
14. Rapport d'exploitation d'Aquatech – décembre 2015, annuel 2015 et janvier 2016
15. Divers
16. Interventions de l'assistance
17. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-06

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Corriveau

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

- 15.1 Règlement numéro 2016-01 – création d'un fonds de roulement
- 15.2 Résultats d'analyses hors normes en 2014-2015 – coliformes fécaux : plan d'action
- 15.3 Demande pour une rencontre d'information avec messieurs Benoît Aubertin et Jacques Drouin

ADOPTÉE

16-07

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2016

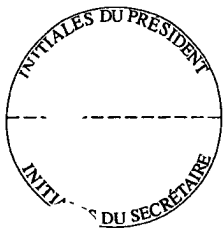
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Nelson Tremblay
APPUYÉ PAR Madame Clarisse Viens

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 16-010 15-01-16 Lettre de MONSIEUR BENOIT AUBERTIN, gestionnaire de projet RAEVR, AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC., apportant des précisions relatives aux normes de rejet pour les résultats d'analyses en 2015.
- 16-011 20-01-16 Lettre de MONSIEUR MARC LEROUX, ingénieur et coordonnateur, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC), rappelant la nécessité de fournir les renseignements demandés afin que l'autorisation demandée pour le projet de biométhanisation soit délivrée.
- 16-012 20-01-16 Lettre de MADAME JULIE BEAUSÉJOUR, ingénieur et chargée de projet, LES SERVICES EXP INC., nous exposant une offre de service pour la période du 15 février au 27 mai 2016 dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-013 26-01-16 Lettre de MADAME JULIE BEAUSÉJOUR, ingénieur et chargée de projet, LES SERVICES EXP INC., faisant des recommandations quant au second certificat d'autorisation du MDDELCC manquant et la réclamation de Filtrum inc. pour le paiement du décompte progressif numéro 3 dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-014 27-01-16 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, présidente-directrice générale, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous informant que notre part de la ristourne de 4 000 000 \$ s'élèvera à 2 698 \$.
- 16-015 29-01-16 Lettre de MADAME France LAPOINTE, trésorière, TOITURES ROGER LAPOINTE INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Arcade, Entrepreneurs Généraux (sous-traitant de Filtrum Construction) dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

- 16-016 03-02-16 Lettre de MADAME MARILYNE TREMBLAY, avocate et greffière, VILLE DE BELCEIL, nous transmettant la résolution numéro 2016-01-14 demandant à la Régie la création d'un comité technique ainsi que la confection et la présentation de plans ayant pour but d'établir la validité des quotes-parts des membres et demande à la Régie d'élaborer avec ses membres un système d'information et de communications concernant les surverses.
- 16-017 03-02-16 Lettre de MONSIEUR FRÉDÉRIC RIVARD, ingénieur et directeur par intérim, VILLE DE BELCEIL, nous invitant à une assemblée publique d'information sur le projet de stabilisation des berges de la rivière Richelieu.
- 16-018 16-02-16 Lettre de MONSIEUR FRANÇOIS THERRIAULT, urbaniste et conseiller en environnement, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le règlement numéro 1214 relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et nous invitant à une rencontre d'information sur ce sujet.
- 16-019 23-02-16 Lettre de MADAME LINDA PIQUETTE, gérante de crédit, ÉDOUARD BEAUCHESNE, dénonçant un contrat de sous-traitance avec I.T.R. Acoustique MTL, s.e.n.c. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-020 02-03-16 Lettre de MADAME JULIE BEAUSÉJOUR, ingénieur et chargée de projet, LES SERVICES EXP INC., faisant un rappel de l'évolution du projet de biométhanisation et ses recommandations à la Régie quant aux mesures à prendre avec l'entrepreneur clé en main (Filtrum inc.) pour limiter les coûts reliés au retard de ce dernier dans la soumission des plans.
- 16-021 02-03-16 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, présidente-directrice générale, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant un chèque de 2 698 \$ pour notre part de la ristourne de 4 000 000 \$.
- 16-022 02-03-16 Lettre de MONSIEUR CLÉMENT CARTIER, ingénieur de projet, CLARO ENVIRONNEMENTAL TECHNOLOGIES ET EQUIPMENT (4382510 Canada inc.), dénonçant un contrat de sous-traitance avec Filtrum inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.

16-08

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

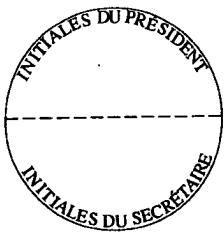
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Nelson Tremblay
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Corriveau

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 16-02, du chèque numéro 1 au chèque numéro 55, du déboursé numéro 201600001 au déboursé numéro 201600088, pour un montant total de 928 614,25 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. ÉTAT DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par le secrétaire-trésorier, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 où les dépenses sont au montant de 2 419 753 \$ les revenus au montant de 2 812 096 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 392 343 \$.



No de résolution
ou annotation
16-09

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 7. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

ATTENDU QUE monsieur Benoit Dubord, vérificateur, a déposé les états financiers de la Régie pour l'année 2015;

ATTENDU QUE les états financiers ne comportent aucune restriction et, de l'avis du vérificateur, reflètent fidèlement la situation financière de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu au 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des états financiers

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Corriveau

ET RÉSOLU D'accepter le dépôt des états financiers de l'année 2015 de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, tels que soumis par monsieur Benoit Dubord, vérificateur.

ADOPTÉE

Monsieur Benoît Dubord quitte la rencontre.

16-10

POINT 8. AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2015

ATTENDU QUE les états financiers pour l'année 2015 de la Régie, tels que déposés par monsieur Benoit Dubord, vérificateur, indiquent un excédent des revenus sur les dépenses de 392 343 \$;

ATTENDU QU'en vertu des articles 614 du Code municipal et 468.45 de la Loi des cités et villes, une régie peut disposer de son surplus de l'année financière, soit en le portant au budget de l'année suivante, en l'accumulant au surplus libre ou en le versant aux municipalités membres de la Régie;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU

QU'un montant de 335 000 \$ soit affecté au budget de 2016 aux activités suivantes :

Exploitation des équipements (Station d'épuration)

Réparation mécanique (02-414-00-526) :	24 000
Réparation électrique et contrôle (02-414-01-526) :	8 500
Biométhanisation (02-414-01-522) :	12 500
Entretien bâtiment (service) (02-414-00-522) :	3 500
Entretien bâtiment (pièces) (02-414-02-640) :	4 000
Équipement (amélioration) (02-414-00-725) :	4 500
Informatique (amélioration) (02-414-00-725) :	3 000

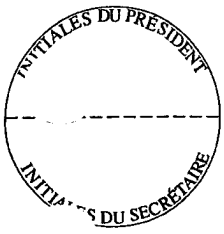
Exploitation des équipements (réseau)

Réparation, renouvellement équipements (02-415-00-526) :	60 000
Pièces et renouvellement (02-415-00-640) :	18 000
Équipement (amélioration) (02-415-00-725) :	<u>197 000</u>

335 000

QUE le reste du surplus, soit un montant de 57 343 \$, soit versé au surplus libre.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 9. CAMPAGNE DE CARACTÉRISATION (HIVER 2016)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

16-11

POINT 10. HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PROJET BIOMÉTHANISATION : LES SERVICES EXP INC.

ATTENDU LA demande d'honoraires supplémentaires déposée par le consultant Les services EXP inc. le 20 janvier 2016 et d'une lettre complémentaire explicative datée du 2 mars 2016, concernant l'approbation des plans et devis ainsi que pour le suivi des travaux exécutés par l'entreprise Filtrum inc. pour le projet de biométhanisation;

ATTENDU QUE cette demande d'honoraires est la deuxième et couvre une période de 15 semaines soit du 15 février au 27 mai 2016;

ATTENDU QUE la première demande couvrait la période du 19 octobre au 12 février pour une période de 15 semaines laquelle période est maintenant complétée;

ATTENDU QUE les retards de conception de l'entrepreneur Filtrum inc. ainsi que les retards de l'entrepreneur pour finaliser les plans pour la construction risquent de se terminer par un retard de construction par rapport à la date définie pour la fin des travaux;

ATTENDU QUE ces retards occasionnent plus de suivi, de coordination et de rencontre pour le consultant Les Services EXP inc.;

ATTENDU QU'une clause de pénalité existe au contrat pour tout retard de construction par l'entrepreneur Filtrum inc. par rapport à la date de fin du chantier prévue et identifiée comme étant le 13 août 2016;

ATTENDU QUE s'il y a dépassement des délais, le conseil peut faire appliquer la clause de pénalité de 1000 \$ par jour, l'application de cette clause permettant de récupérer une partie des honoraires additionnels engagés par la Régie.

EN CONSÉQUENCE

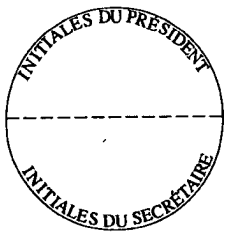
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration autorise des honoraires supplémentaires pour les services professionnels selon la durée prévue de 15 semaines, soit du 15 février au 27 mai, à raison de 20 heures/semaine au tarif horaire prévu au bordereau de soumission déposé par le consultant, soit à 100 \$/heure.

QU'une feuille de temps détaillée devra accompagner la facturation.

ADOPTÉE

Monsieur Jean-Pierre Brault se retire.



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation

16-12

POINT 11. CONTRAT PROJET DE BIOMÉTHANISATION 2013-03 FILTRUM INC. — AVIS À L'ENTREPRENEUR SUR L'APPLICATION DE LA CLAUSE PÉNALITÉ POUR RETARD (CHAPITRE E ART. 32)

ATTENDU LA demande d'honoraires supplémentaires déposée par le consultant Les services EXP inc. pour l'approbation des plans et devis ainsi que pour le suivi des travaux exécutés par l'entreprise Filtrum inc. pour le projet de biométhanisation;

ATTENDU QU'à ce jour, la conception du projet ainsi que les plans finaux respectant le devis de performance ne sont toujours pas disponibles, et ce malgré l'autorisation de débiter les travaux;

ATTENDU QUE ces retards occasionnent des dépassements au niveau des dates de livraison des plans et devis et au final des honoraires supplémentaires pour la Régie;

ATTENDU QU'une clause de pénalité existe au contrat pour tout retard de construction par l'entrepreneur Filtrum inc. par rapport à la date de fin du chantier prévue et identifiée comme étant le 13 août 2016;

ATTENDU QUE s'il y a des dépassements des délais, le conseil peut faire appliquer la clause de pénalité de 1000 \$ par jour pour chaque jour ouvrable de dépassement; l'application de cette clause permettant de récupérer une partie des honoraires additionnels engagés dans le projet dû au retard de conception et de production de plans et devis finaux;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU D'aviser par écrit l'entrepreneur Filtrum inc. que le conseil appliquera la clause de pénalité (chapitre E, art. 32) de 1000 \$ par jour ouvrable, sans réserve, en fonction du nombre de jours de dépassement du délai de mise en service, lequel délai est, à ce jour, fixé au 13 août 2016.

ADOPTÉE

Monsieur Jean-Pierre Brault réintègre la rencontre.

16-13

POINT 12. PROPOSITION DE MODIFICATION DE CONTRAT POUR SUIVI DU PROJET BIOMÉTHANISATION : AQUATECH INC.

ATTENDU LA proposition de modification au contrat d'Aquatech inc. pour des honoraires supplémentaires pour le suivi du dossier de la construction du projet de biométhanisation.

ATTENDU QUE l'administrateur a vérifié la demande et en recommande l'approbation;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la demande et s'en déclare satisfait.

EN CONSÉQUENCE

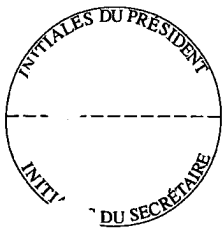
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU D'accepter la modification au contrat no 540-0201, rév. 1 daté du 4 janvier, pour un montant mensuel de 1 221,58 \$ plus les taxes, le tout débutant au 1^{er} janvier 2016 et ce jusqu'à la date de mise en service des ouvrages de biométhanisation.

ADOPTÉE

POINT 13. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois de décembre 2015 (final) et janvier 2016. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 14. RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'exploitation des mois de décembre 2015, annuel 2015 et janvier 2016, dont une copie en format PDF est remise à chaque membre de la Régie.

Madame Clarisse Viens s'interroge sur le fonctionnement des postes de pompage sur le territoire d'Otterburn Park. Monsieur Benoît Aubertin explique que les postes de pompage ont toujours une pompe additionnelle afin de pallier un bris soudain. Ainsi, si un poste a trois (3) pompes et qu'une d'elles est en défaut, il reste deux (2) pompes en fonction pour assurer le pompage.

POINT 15. DIVERS

AVIS DE
PRÉSENTATION

15.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-01 - CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT

Madame Louise Allie donne un avis de présentation indiquant qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter un règlement pour la CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT portant le numéro 2016-01.

16-14

15.2 RÉSULTATS D'ANALYSES HORS NORMES EN 2014-2015 - COLIFORMES FÉCAUX : PLAN D'ACTION

ATTENDU QUE les résultats hors normes obtenus en 2014-2015 concernent les coliformes fécaux;

ATTENDU QUE ces résultats hors normes bloquent actuellement un projet de développement à la ville Belœil;

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) s'attend à recevoir un plan d'action de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu (RAEVR) afin de résoudre la problématique de dépassement de la norme de rejet au niveau de coliformes fécaux;

ATTENDU QUE le plan d'action déposé par notre exploitant, Aquatech, lequel est déjà en fonction depuis décembre 2015, est annexé à la présente;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU QUE le conseil d'administration de la RAEVR adopte le plan d'action tel que déposé par l'exploitant, Aquatech, lequel est joint à la présente pour en faire partie intégrante;

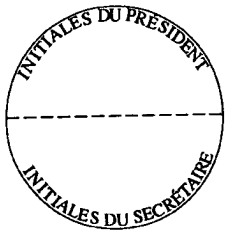
QUE le plan d'action soit mis en application jusqu'à nouvel ordre;

QUE la RAEVR autorise l'administrateur à transmettre ledit plan au MDDELCC.

ADOPTÉE

15.3 DEMANDE POUR UNE RENCONTRE D'INFORMATION AVEC MESSIEURS BENOÎT AUBERTIN ET JACQUES DROUIN

Monsieur Nelson Tremblay informe les membres que les membres du conseil de la ville d'Otterburn Park aimeraient avoir une rencontre avec messieurs Benoît Aubertin et Jacques Drouin afin d'obtenir plus d'explications en regard des mesures de débits. La demande est acceptée et les parties conviendront d'une date.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 16. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

16-15

POINT 17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Corriveau
APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 25 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Gilles Plante
président